



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la culture SeCu  
Amt für Kultur KA

Rue Frédéric-Chaillet 11, CH-1700 Fribourg

T +41 26 305 12 81  
fribourg-culture@fr.ch, www.fr.ch/secu

*Fribourg, le 27 avril 2020*

COVID-19

## Résultats du sondage sur les impacts de la pandémie du COVID-19 sur la culture fribourgeoise

*Résultats du sondage mené entre le 25 mars et le 6 avril 2020 par le Service de la culture. Les taux dépendent du nombre de personnes ayant répondu aux questions, qui n'étaient pas toutes obligatoires. Lorsque le nombre de répondant-e-s n'est plus représentatif, nous avons renoncé à des % mais, selon les situations, indiqué les chiffres absolus.*

### I. Structures ayant répondu au sondage

Ce sondage a été mis en ligne le 25 mars et a été rempli jusqu'au 6 avril 2020 par **224 personnes** (« répondant-e-s ») domiciliées ou ayant leur siège dans le canton de Fribourg. A cette date, la durée de l'interdiction des manifestations et le confinement était prévu au moins jusqu'au 20 mai 2020. Les répondant-e-s ont choisi de se catégoriser en tant que « structures » de la manière suivante :

- > **40% entreprises culturelles à but non lucratif (91)**
- > **20% associations culturelles d'amateurs (44)**
- > **18% indépendants (41)**
- > **17% d'une catégorie « autres » (38)**
- > **4% entreprises culturelles à but lucratif (10)**

Près de 35 % des répondant-e-s exercent dans le domaine de la musique. Les arts de la scène représentent 25 % des sondés. Les disciplines qui comptent le moins de répondant-e-s sont le cinéma et la littérature.

53% des répondant-e-s indiquent être actuellement bénéficiaires de subventions de l'État de Fribourg ou de la Loterie Romande. Ce n'est que peu le cas parmi les acteurs/actrices indépendants et pas du tout parmi les entreprises à but lucratif. 16% des répondant-e-s sont actuellement bénéficiaires indirects de subventions. C'est le cas d'un tiers des indépendants (soit la majorité de ceux qui en profitent de façon indirecte). Très peu de répondant-e-s sont actuellement bénéficiaires directs de subventions venant de dispositifs romands mutualisés.

### II. Perception de la situation de pandémie COVID-19

Globalement, les répondant-e-s indiquent que la **plupart de leurs projets ont été annulés**, mais un tiers d'entre eux ne savent pas encore, au moment du sondage, s'ils allaient reporter ou déplacer leurs projets.

La grande majorité des répondant-e-s affirment se retrouver en **difficultés** dans cette crise, contraints d'annuler des mandats, des évènements et des répétitions. Les personnes engagées sans contrats de travail se retrouvent dans de plus grandes difficultés encore.

D'ores et déjà, des répondant-e-s craignent un embouteillage chez les prestataires à la reprise, une concurrence féroce avec les évènements reportés, une difficulté à trouver des financements et des coûts multipliés.

### **III. Impact financier de la pandémie sur les activités des répondant-e-s**

**77% des répondant-e-s** affirment que les mesures prises dans la lutte contre le coronavirus **ont des impacts** sur leurs manifestations, activités ou projets. 16% attendent de connaître la durée de la pandémie et des mesures prises pour savoir s'ils seront touchés ou non. Les répondant-e-s qui ne sont pas touchés expliquent que leur manifestation, activité ou projet ne se situe pas dans la période de crise ou qu'ils n'avaient pas de contrats durant cette période.

#### **Budgets annoncés des projets ou activités**

- > moins de 2000 francs pour 12 répondant-e-s
- > 2 à 10 000 francs pour 54 répondant-e-s
- > 10 à 50 000 francs pour 49 répondant-e-s
- > 50 à 100 000 francs pour 18 répondant-e-s
- > plus de 100 000 francs pour 38 répondant-e-s
- > 28 sans réponses

Parmi les 38 répondant-e-s qui annoncent un budget ou activités supérieur à 100 000 francs, 25 sont des entreprises à but non lucratif (festivals, salles de théâtre ou de concert). Les grands budgets concernent essentiellement la musique, les arts de la scène, l'interdisciplinaire et le cinéma.

La part du financement sous forme de subventions publiques ou parapubliques se situe à 30% en moyenne des répondant-e-s, mais change beaucoup selon les structures et disciplines. Pour les entreprises à but non lucratif, les subventions publiques représentent la part la plus importante de leur budget (seules 12% n'en bénéficient pas).

Ensuite, les répondant-e-s ont estimé l'augmentation, respectivement, la diminution de leurs charges/dépenses en raison des conséquences de la pandémie, de même en ce qui concerne leurs recettes/produits.

#### **Diminution des charges en raison de la pandémie**

- > de plus de 100 000 francs pour 6 répondant-e-s
- > de 50 à 100 000 francs pour 1 répondant-e
- > de 10 à 50 000 francs pour 18 répondant-e-s
- > de 2 à 10 000 francs pour 27 répondant-e-s
- > de moins de 2000 francs pour 19 répondant-e-s

#### **Augmentation des charges en raison de la pandémie**

- > Pas de diminution ni d'augmentation pour 55 répondant-e-s
- > de moins de 2000 francs pour 6 répondant-e-s
- > de 2 à 10 000 francs pour 15 répondant-e-s

- > de 10 à 50 000 francs pour 12 répondant-e-s
- > de 50 à 100 000 francs pour 3 répondant-e-s
- > de plus de 100 000 francs pour 3 répondant-e-s

35 sans réponses

#### **Diminution des recettes en raison de la pandémie**

- > de plus de 100 000 francs pour 15 répondant-e-s
- > de 50 à 100 000 francs pour 8 répondant-e-s
- > de 10 à 50 000 francs pour 44 répondant-e-s
- > de 2 à 10 000 francs pour 56 répondant-e-s
- > de moins de 2000 francs pour 12 répondant-e-s

#### **Augmentation des recettes en raison de la pandémie**

- > Pas de diminution ni d'augmentation pour 23 répondant-e-s
- > Augmentation de moins de 2000 francs pour 1 répondant-e
- > Augmentation de 2 à 10 000 francs pour 6 répondant-e-s
- > Augmentation de 10 à 50 000 francs pour 2 répondant-e-s
- > Augmentation de 50 à 100 000 francs pour 0 répondant-e
- > Augmentation de plus de 100 000 francs pour 1 répondant-e

31 sans réponses

Les résultats sont présentés dans le rapport, car les situations sont très spécifiques selon les disciplines artistiques, la taille des entreprises ou l'impact de la pandémie sur leurs projets ou activités. Une synthèse s'avère dès lors difficile, mais tendancielle, on peut remarquer que **seuls 27% des répondant-e-s indiquent que la crise n'a pas d'impact sur leurs charges, alors que 17% ne le savent pas encore**. La tendance générale va vers une diminution des charges (réduction des coûts des projets et activités). Pour l'ensemble des répondant-e-s, les conséquences de la pandémie représentent une diminution des charges d'au moins un demi-million de francs.

Côté recettes, on peut remarquer que **seuls 11% des répondant-e-s indiquent que la crise n'a pas d'impact sur leurs recettes, alors que 15% ne le savent pas encore**, en raison de la durée de la crise notamment. La tendance générale va vers une diminution générale des produits (réduction des recettes des projets et activités), peu importe le type de structures. Un répondant du milieu muséal/touristique indique une diminution des recettes entre 1,5 et 3 millions de francs. Pour l'ensemble des répondant-e-s, les conséquences de la pandémie représentent une baisse de la masse globale des produits entre 2,5 et 5 millions de francs au minimum.

Notons que 93 répondant-e-s indiquent ne pas avoir annulé des contrats avec une structure dont le siège est dans le canton de Fribourg, alors qu'au contraire 57 répondant-e-s en ont annulés, dont 22 entreprises culturelles à but non lucratif et 15 associations d'amateurs. Parmi les commentaires sur l'impact sur les charges ou les recettes, indiquons les difficultés de trouver des sponsors, la difficulté d'estimer les pertes de recettes sans connaître la durée de la crise, la perte de public, de billetterie, le fait que les économies réalisées par l'annulation sont plus basses que les pertes des recettes.

#### IV. Aide financière et indemnisations

41% des répondant-e-s pensent faire appel à une aide, 14% non et les autres sont indécis. (NB : le dispositif public d'aide n'était pas encore précis au moment du sondage). 43% des répondant-e-s pensent faire appel aux indemnités pertes de gain APG ; 63% des entreprises à but lucratif aux RHT. Les entreprises à but non lucratif s'interrogent encore sur les types d'aides qu'elles pensent solliciter : 27% indiquent ne pas avoir besoin d'aide si elles reçoivent les subventions publiques et parapubliques promises pour les frais effectifs qu'elles ont engagés. 40% des associations d'amateurs indiquent n'avoir besoin d'aucune aide. 6 d'entre elles souhaitent déposer une demande d'aide auprès de leurs faîtières nationales.

#### V. Regard vers l'avenir

Répondant à l'hypothèse du sondage « *si les coûts liés à la crise étaient d'ores absorbés par les aides d'urgence* », **la plupart des indépendants affirment vouloir tout mettre en œuvre pour continuer leurs activités.** Certains cherchent à trouver un travail alimentaire avant de redémarrer des projets artistiques, d'autres attendent que la pandémie se termine pour présenter des projets qui n'ont pas pu l'être jusqu'à présent, mais non sans crainte : le foisonnement de la créativité apportera une **pression et concurrence supplémentaire.** Certaines associations d'amateurs prévoient organiser d'autres types d'événements pour substituer ceux qui n'ont pas pu être organisés. Des reports pourraient être faits jusqu'en 2022, pour autant que cela soit possible et selon la disponibilité des membres. **On craint une baisse des aides privées et publiques.** Les entreprises à but lucratif pensent faire face à une vague de travail. Elles considèrent que des aides d'urgence sont indispensables à la poursuite de leurs activités. Dans le milieu du cinéma, on craint l'absence de public. Certains répondant-e-s se disent prêts à baisser les prix d'entrées pour attirer du public. Les entreprises à but non lucratif sont quant à elles prêtes à adapter leurs offres ou organisations pour faire face à la situation sanitaire. On craint également une baisse de public et une rude concurrence lors de la reprise.

Les répondant-e-s ont également fait part de pistes pour faire face aux conséquences culturelles de la pandémie. Certaines associations ou entreprises à but lucratif indiquent vouloir mettre sur pied des récoltes de dons ou des soupers de soutien. D'une façon générale, les répondant-e-s pensent organiser une série d'événements (parfois gratuits), des fêtes de réouverture, des portes ouvertes ou autres événements ou mesures de relance. Souvent, les répondant-e-s profitent de renforcer leur présence sur le web et développer pendant la crise de nouvelles activités à distance (cours, vidéos de présentation) pour garder le lien avec le public.

Les répondant-e-s indiquent envisager des projets plus ambitieux, par exemple une exposition muséale regroupant des artistes du canton ou un festival interdisciplinaire reprenant tous les projets artistiques avortés. Enfin, ils proposent des pistes touchant à la politique de soutien à la culture, avec la mise en place d'un revenu universel, l'élargissement et l'adaptation d'un statut d'intermittents (du spectacle), la suppression temporaire de l'impôt sur le divertissement ou encore l'accès au chômage pour les travailleurs sans contrat.